



Semaine du 2 au 8 juin 2008 n° **218**

Sommaire

- **Recherche** : la communauté scientifique très mobilisée sur son avenir
- **Cliniques privées** : mobilisation pour les salaires le 18 juin
- **Caisses des dépôts** : mobilisation contre la LME
- **Ville de Paris** : assistantes sociales en grève
- **AFPA** : 60 % des salariés en grève le 29 mai
- **Collèges et lycées** : appel intersyndical à la grève
- **Natexis** : la direction annonce 1 650 suppressions d'emplois
- **Alsace et Nord** : grève dans les Caisses d'épargne pour les salaires
- **IMB France** : l'intersyndicale exige des vraies négociations salariales
- **Bureau International du Travail** : les syndicats français s'opposent à une candidature du Medef
- **CAC 40** : + 58 % pour les patrons
- **Mobilité, carrière** : 61 % des salariés ont changé de métier
- **Sondage BVA-France-Inter-Les Échos** : 67 % des Français jugent la politique économique du gouvernement mauvaise
- **Démographie** : le vieillissement se confirme
- **Rencontres d'Options** : « Construire un mode de management alternatif »
- **Comité de soutien** : un message pour Gil Schmitt

Édito

Salaires, temps de travail, retraite : un cocktail explosif

L'offensive menée par l'Élysée et Matignon sur le temps de travail et les 35 heures est grave, déloyale. Elle appelle une riposte d'envergure pour empêcher l'adoption en catimini d'une profonde modification du Code du Travail. De fait, la question qui ne se limite pas aux seules 35 heures mais à toute la notion de temps de travail, sera bien associée au thème des retraites dans la nouvelle mobilisation du 17 juin. En effet, à l'issue d'une réunion intersyndicale le 29 mai, la CGT et la CFDT ont appelé à une journée d'actions et de manifestations le mardi 17 juin pour la défense des retraites et contre la dérégulation du temps de travail. FO et la CFE-CGC doivent annoncer leur position lundi après consultation de leurs instances. Mais cette actualité semble avoir occulté le reste de ce qui bouge dans le champs social. C'est ainsi que la très forte mobilisation des chercheurs qui ont massivement défilé dans les rues mardi est passée inaperçue. Pourtant, c'est avec eux que se jouent la compétitivité et l'innovation de notre économie.

Tout autant les conflits salariaux qui se multiplient, notamment à la faveur des négociations annuelles obligatoires semblent occultés. D'ailleurs à ce sujet, la publication



des salaires des patrons du CAC 40 qui affichent allègrement une progression de 58 % ne devrait pas calmer les esprits. En effet, quelle plus belle démonstration du déséquilibre croissant entre rémunération du travail et rémunération du capital. En effet, outre des progressions de leur salaire fixe dans des proportions qui n'ont rien à voir avec celle des salariés, les patrons bénéficient à plein de la progression des marchés boursiers. Les plus-values

sur les stock-options encaissées en 2007 ont augmenté de 351 % par rapport à 2006, atteignant la somme totale de 66 millions d'euros. La réponse aux revendications salariales, aux exigences de progression du pouvoir d'achat ne peut se limiter à l'intéressement dont le président de la République propose le développement par de nouvelles incitations fiscales pour les entreprises. Aléatoire, destinée aux seuls salariés stables des entreprises, inégale selon le type d'entreprise et la stratégie de gestion des directions, cette forme de rémunération va se développer au détriment des autres formes de rémunérations et notamment des salaires. Non soumise à cotisations sociales, elle conduit à aggraver les ressources de la protection sociale et des retraites et à fragiliser la constitution des droits sociaux des salariés.

Recherche

La communauté scientifique très mobilisée sur son avenir

La communauté scientifique est descendue mardi massivement dans la rue dans plusieurs villes pour une « Marche de tous les savoirs », ou « Academic Pride », pour souligner les réussites de la recherche française et son inquiétude face à la réforme menée par le gouvernement. Ils étaient 3 000 manifestants à Paris, près de 500 à Marseille et Toulouse, 200 à Bordeaux, une centaine à Lyon ou Nice, pour « dire leur fierté et affirmer que nous ne voulons pas qu'on casse les outils pour exercer notre métier », a déclaré Alain Trautmann, fondateur du mouvement « Sauvons la Recherche » (SLR). L'Ugict-CGT était associée à cette manifestation et représentée dans le carré de tête parisien par Jean-François Bolzinger, secrétaire général adjoint.



A noter qu'à Paris les manifestants ont défilé en marche arrière pour signifier que la recherche va à reculons. On y a vu beaucoup de jeunes doctorants. Cette marche proclamant la « fierté » de la communauté scientifique s'inscrivait dans une série de manifestations pour contester tel ou tel point de la réforme engagée après le vote de la loi sur la recherche en 2004 : création de l'Agence nationale de la Recherche (ANR), d'un Haut Conseil de la science et de la technologie, d'une Agence d'évaluation de la recherche. Le découpage en instituts du CNRS, annoncé récemment, a ainsi été fortement contesté par les scientifiques.

Cliniques privées

Mobilisation pour les salaires le 18 juin

L'intersyndicale des fédérations santé CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO appelle les plus de 130 000 salariés des cliniques privées à se mobiliser le 18 juin pour obtenir une hausse de salaire « pour tous », soulignant qu'une « perte de pouvoir d'achat » de 11 % en huit ans a provoqué l'apparition de « salariés pauvres » dans le secteur. « Devant une telle situation, il est indécent de nous offrir une aumône de 0,5 % pour finir après deux interruptions de séance, à 1 % », ajoute-t-elle. « Tout juste la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) a-t-elle consenti à aborder des propositions pour les bas salaires en proposant, ni plus ni moins, d'exclure les salariés à petits salaires du champ conventionnel en les forfaitisant », poursuit-elle, refusant « de laisser s'installer progressivement des salaires à la carte en fonction de l'activité de tel ou tel établissement ».



Caisse des dépôts

Mobilisation contre la LME

La CGT de la Caisse des dépôts appelle les personnels à se mobiliser contre le projet de loi de modernisation de l'économie (LME), qui « met en danger » les missions, la gouvernance, l'autonomie et les statuts des personnels. La CGT estime que « le projet de loi est inadmissible dans son fondement comme dans ses conséquences ». En ouvrant la distribution du Livret A à toutes les



banques et en leur permettant de garder une partie des fonds collectés, le projet LME met « fin à la centralisation intégrale des fonds à la Caisse des dépôts » au détriment du logement social, qui est financée par les fonds du Livret A, s'inquiète l'organisation syndicale. Le syndicat dénonce également des « dispositions visant à remettre en cause le statut public des personnels de l'établissement ».

Ville de Paris

Assistants sociaux en grève

Les assistantes sociales et conseillers socio-éducatifs de la ville et du département de Paris ont observé jeudi une journée de grève à l'appel des syndicats CGT, FO et UNSA, pour des revalorisations de leur prime. Actuellement de 198 euros en moyenne, ils demandent qu'elle soit portée à 300 euros. Une autre journée d'action est prévue pour la mi-juin.



AFPA

60 % des salariés en grève le 29 mai

Plus de la moitié des salariés de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa, service public de l'emploi) étaient en grève jeudi à l'appel de six syndicats, contre le « démantèlement » de cet organisme de formation. Autour de 60 % des salariés de l'AFPA, qui emploie 12 000 personnes dans toute la France, étaient en grève jeudi 29 mai à Paris. Une manifestation a rassemblé 2 000 personnes de la Place de la République jusqu'au ministère de l'Économie à Bercy, où une délégation a été reçue. Les syndicats CGT, CFDT, CGT, Sud-Solidaire, CFE-CGC et CFTC



appelaient à une journée « centres morts », pour dénoncer notamment le transfert au 1^{er} janvier 2009 du financement de l'Afpa aux régions, qui choisiront les organismes formateurs sur appels d'offres, alors que l'organisme était jusque-là financé par subventions publiques. Ils dénoncent aussi le transfert éventuel des psychologues du travail de l'Afpa (850 salariés) au sein du futur organisme fusionné ANPE-Unedic et craignent la disparition des services d'accompagnement, comme l'hébergement gratuit et la restauration des stagiaires.

Collèges et lycées

Appel intersyndical à la grève

Une intersyndicale des collèges et lycées (CGT, FSU, Solidaires) a appelé vendredi à « une nouvelle journée de grève le 10 juin » pour la défense des effectifs dans l'Éducation nationale, dans un communiqué commun. « Le gouvernement s'entête à maintenir les suppressions de postes » (11 200 à la rentrée prochaine, dont 8 830 dans les collèges et lycées



publics), écrit l'intersyndicale. « L'ensemble des choix gouvernementaux, en matière éducative, s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme statutaire de la fonction publique et de la révision générale des politiques publiques, qui menace 160 000 emplois dans les quatre prochaines années dont 80 000 dans l'Éducation nationale », ajoute-t-elle.

Natixis

La direction annonce 1 650 suppressions d'emplois

La banque d'affaires française Natixis, touchée par la crise des crédits immobiliers à risque, va supprimer 850 emplois, sur un effectif total de 22 000, auxquels s'ajouteront 800 autres suppressions d'emplois chez les prestataires extérieurs. Dans un communiqué diffusé jeudi, la CGT critique des suppressions d'emplois « massives et cibées ». Le syndicat précise que les « back-office » de province, qui gèrent les comptes des gros clients à Marseille, Lyon, Toulouse et Strasbourg, vont disparaître. Le plan prévoit aussi une « réduction de la voilure » dans les salles de marché. « La direction est dans une logique de mutualisation des pertes et de privatisation des profits », a dénoncé la CGT. « On fait payer la crise à la grande masse des salariés alors qu'il n'y a pas de pause du côté des bonus des dirigeants ». Le plan social doit démarrer après août, d'après la CGT. Il devrait comporter des mesures d'âge et départs volontaires privilégiés jusqu'à fin 2008, après quoi des licenciements devraient intervenir. Un comité central d'entreprise (CCE) est prévu le 6 juin, lors duquel seront détaillées ces mesures.



Alsace et Nord

Grèves dans les Caisses d'épargne pour les salaires

Les salariés des agences Caisses d'Épargne de l'Alsace et du Nord sont appelés à faire grève aujourd'hui par plusieurs syndicats. Cet appel à la grève concerne le pouvoir d'achat et les conditions de travail, les pressions commerciales accrues et des dépassements



d'horaires ainsi que les problèmes de restructuration. La direction des Caisses d'Épargne a annoncé début mai la suppression de 4 500 postes d'ici à 2012 sur un total de 41 000 à 42 000 salariés.

IBM France

L'intersyndicale exige des vraies négociations salariales

Des salariés d'IBM France se sont rassemblés dans plusieurs usines du groupe mercredi à l'appel de l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, SNA, Unsa) à l'occasion de la première réunion de négociation salariale. Dans sa plateforme revendicative, l'intersyndicale réclame 4,5 % d'augmentation générale en 2008 et le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs années, soit une augmentation complémentaire pour 2008 de 5 % des salaires annuels de base avec un minimum de 300 euros. L'intersyndicale réclame de « véritables négociations » et laisse huit jours à la direction pour répondre avant de nouvelles actions.



Bureau international du Travail

Les syndicats français s'opposent à une candidature du MEDEF

Les organisations syndicales françaises (CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, UNSA) refuseront de voter pour le candidat proposé par le Medef au poste de directeur général du Bureau international du travail (BIT) le 18 novembre prochain. Elles soutiendront l'actuel directeur général Juan Somavia, qui souhaite faire



renouveler son mandat pour la troisième fois, ont-elles précisé. Le BIT est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail (OIT). Comptant 182 États membres, l'OIT fonctionne selon une forme tripartite, rassemblant les représentants des employeurs, des travailleurs et des États.

CAC 40

+ 58 % pour les patrons

Voilà des chiffres qui devraient, si besoin était, encourager les revendications salariales. Le magazine *L'Expansion* révèle aujourd'hui que les revenus des patrons du CAC 40 ont bondi de 58 % en 2007 et leur aurait procuré un gain moyen de 4 millions d'euros. Cette croissance serait essentiellement due aux profits tirés par la levée de leurs stock-options. Le journal avance le montant record de 161 millions d'euros perçus au total par les 40 dirigeants, un chiffre obtenu en accumulant toutes leurs rémunérations : salaire de base, bonus, gain encaissé sur les stock-options, dividendes perçus et jetons de présence dans les conseils d'administration. Dans le détail, le salaire de base des dirigeants du CAC 40 a augmenté de 5 % en moyenne en 2007, indique *L'Expansion*. Certains se sont offert des progressions à deux chiffres, poursuit-il. Les plus-values sur les stock-options encaissées en 2007 ont augmenté de 351 % par rapport à 2006, atteignant la somme totale de 66 millions d'euros. La plupart des dirigeants ont liquidé une partie de leurs stocks avant la chute des marchés, en août 2007, souligne *L'Expansion*.



Mobilité, carrière

61 % des salariés ont changé de métier

En moyenne 61 % des salariés ont déjà changé de métier au cours de leur vie professionnelle, selon un sondage TNS-Sofres pour l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Dans leur carrière, les salariés français ont eu en moyenne, 4,2 employeurs, révèle également le sondage. 41 % ont travaillé dans une ou deux entreprises, 37 % dans trois, quatre ou cinq entreprises et 11 % déclarent même avoir travaillé dans dix entreprises ou plus. Parmi les raisons qui poussent les salariés à changer d'activité, le salaire arrive en première position (56 %), devant la démotivation (44 %) et le manque de perspective et d'évolution dans le poste actuel (42 %). Un travail trop stressant (40 %), une volonté de sortir d'une situation précaire (32 %), une trop grande répétitivité des tâches (33 %), des horaires difficiles (24 %) ou des risques physiques importants (24 %) sont également cités comme des causes importantes pouvant motiver un désir de changement. Le sondage révèle enfin que le niveau de rémunération arrive toujours en tête (52 %) des préoccupations des salariés, devant les conditions de travail (44 %) et l'intérêt du poste occupé (40 %), et loin devant la reconnaissance professionnelle (25 %), le temps libre en dehors du travail (10 %) ou encore la possibilité de rebondir vers un autre métier ou une autre entreprise (8 %).



Sondage BVA-France Inter- Les Échos

67 % des Français jugent la politique économique du gouvernement mauvaise

Selon un sondage BVA pour France Inter et Les Échos, 67 % des Français considèrent que la politique économique du gouvernement est « mauvaise ». Ce chiffre est en hausse de 7 points par rapport au mois précédent.



Maigre consolation pour l'exécutif, ce taux n'atteint pas les records des gouvernements Villepin (74 % en juin 2006) et Raffarin (69 % en avril 2005).

Démographie

Le vieillissement se confirme

A l'horizon 2050, l'Hexagone devrait compter 70 millions de personnes, soit 9,3 millions de plus qu'en 2005. La population devrait augmenter régulièrement, mais à un rythme de moins en moins rapide. La population vieillissant, le nombre de décès augmente fortement et devrait dépasser vers 2045 le nombre de naissances. Cependant, les projections de l'Insee indiquent que le solde migratoire de 100 000 entrées nettes par an devrait permettre de compenser ce déficit. Les données publiées dans le dernier numéro de la revue *Economie et Statistique* confirment le vieillissement de la population qui se traduit par un nombre croissant de personnes de plus de 60 ans, un habitant sur trois contre un sur cinq en 2005. En 2050, la France devrait compter sept habitants âgés de plus de 60 ans ou plus pour dix habitants de 20 à 59 ans, soit le double en 45 ans. Aucun des scénarios examinés par les chercheurs ne remet en cause le vieillissement de la population métropolitaine d'ici 2050, cependant moins marqué que celui de la plupart des pays européens.



Rencontres d'Options

« Construire un mode de management alternatif »

C'est le 10 juin prochain de 9 h à 16 h 30 (Espace Robespierre, 2 rue Robespierre 94200 Ivry, Métro Mairie d'Ivry) que l'Ugict-CGT et son journal, tiendront les « Rencontres d'Options » consacrées aux questions soulevées par les modes management actuels. Deux tables ron-



RENCONTRES
d'OPTIONS



des seront consacrées aux aspects de « la santé au travail » et à « l'évaluation au coeur du management ». Tout le programme des tables rondes et la liste des invités est consultable sur le site de l'Ugict à l'adresse :

<http://www.ugict.cgt.fr/nvsite/doc/doc0705.pdf>

Comité de soutien

Un message à Gil Schmitt

Gil Schmitt, ancien directeur général des services de la Ville Douarnenez, comparaitra le 12 juin 2008 à 13 h 30, devant le Tribunal correctionnel de Quimper. Son comité de soutien ainsi que l'Ugict-CGT appellent à poursuivre la solidarité à l'approche d'une décision de justice qui fera jurisprudence. Pour exprimer à Quimper le 12 juin le large soutien manifesté par 931 cadres dirigeants territoriaux, fonctionnaires, élus locaux, nationaux et européens, personnalités et citoyens... dans leurs diversités professionnelles, syndicales et politiques... Une des manières d'apporter votre soutien à Gil Schmitt est, notamment, d'adresser un témoignage écrit décrivant :

- vos pratiques professionnelles de la messagerie électronique ;
- votre expérience de la fonction de cadre dirigeant territorial ;
- votre management pour élaborer le budget d'une collectivité territoriale.

Le comité de soutien propose que ces témoignages soient faits dans des formes juridiques. Les attestations doivent être manuscrites et comporter en conclusion la formule suivante : « je sais que cette attestation doit être produite en justice et je sais m'exposer à des sanctions pénales en cas de faux témoignages ». Elles doivent être datées et signées et impérativement accompagnées de la copie recto-verso des cartes nationales d'identité des témoins.

Concrètement et pour être rapide, vous pouvez scanner votre témoignage manuscrit et votre CNI recto-verso à :

soutien.gil.schmitt@orange.fr ou par la voie postale à l'adresse de Maître PERU, cabinet GAIA, 70 rue Joseph de Maistre 75018 PARIS.